

Les coulisses de la recherche

Notes méthodologiques sur l'évaluation des fortunes

CHRISTIAN DESSUREAULT
Université de Montréal

Les outils présentés ici nous ont permis d'établir le niveau de fortune des ménages dans le Canada préindustriel à partir des inventaires après décès.

A. COMPOSITION DES FORTUNES À PARTIR DES INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS (FICHE)

Nom du notaire

Date de l'acte

Nom du (de la) défunt(e)

Nom du (de la) conjointe(e)

Profession

Lieu de résidence

1. Biens de consommation durables

1.1. Meubles, literie et poêles de chauffage

1.2. Objets ménagers, vaisselle et ustensiles de cuisine

1.3. Divers : armes, jeux, livres, objets personnels

1.4. Véhicules de promenade

1.5. Vêtements

1.6. Linges

2. Biens de production durables

2.1. Outils de production

2.2. *Véhicules de travail*

2.3. *Accessoires d'attelage*

2.4. *Instruments de mesure et récipients de production*

3. Cheptel, volailles et autres animaux liés à la production

4. Stocks (durables et périssables)

5. Numéraire

6. Argenterie

7. Créances (dettes actives dans les inventaires après décès)

Actifs mobiliers (total des catégories 1 à 7)

Passifs (dettes passives dans l'inventaire)

Actifs immobiliers

1. Nombre de terres et d'emplacements

2. Superficie des terres

3. Localisation des emplacements ou des terres

4. Description sommaire des bâtiments

5. Valeur des immeubles, des bâtiments et autres améliorations
(données peu fréquentes)

B. GUIDE DE CLASSIFICATION DES OBJETS DANS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE BIENS

1. Biens de consommation durables

1.1 *Meubles, literie et poêles de chauffage*

Lit, banc-lit, couchette, matelas, paillasse, baudet, ber, berceau, sofa, courtepoinette, couverture, oreiller et taies d'oreiller, traversin, drap.

Armoire, bahut, banc, bergère, bibliothèque, buffet, bureau, cabinet, chaise, coffre, commode, divan, dressoir, écran ou paravent, fauteuil, garde-manger, guéridon, horloge ou pendule, huche ou farinier, malle ou valise, miroir, pupitre, table, trumeau, secrétaire.

Poêle de chauffage, poêle simple ou double, poêle en brique, en taule, en fer ou en fonte.

1.2 *Objets ménagers, vaisselle et ustensiles de cuisine*

Objets ménagers: arrosoir, balai, *blanchissoir*, corbeille, escabeau, fer à *flasquer*, fer à repasser, fer italien, platine.

Ustensiles pour le feu : batte-feu, chenets, crémaillère, pelle à feu, pelle à four, pincettes ou paire de pinces, paire de tenailles, potence, soufflet, tisonnier, trépied.

Éclairage : chandelier, fanal, lampe, lanterne, lustre, mouchettes, porte-mouchettes, moule à chandelles.

Cuisson des aliments : bombe, bouilloire, broche à rôtir, canard, casserole, chaudron, coquemar, gaufrier, lèchefrite, marmite, moule, poêle à frire, poêlon, poissonnière, potager, réchaud, tournebroche, tourtière.

Ustensiles de cuisine et vaisselle : couteau, cuillère, fourchette, cuillère à pot, *micouenne*, carafe, gobelet, gourde, tasse, verre, assiette, écuelle, gamelle, plat, soucoupe, beurrier, compotier, cafetière, théière, salière, poivrière, moulin à poivre, moulin à café, muscadier, moutardier, vinaigrier, saucier, soupière, sucrier, biberon, billot à hacher, cabaret, couloir, écumoire, égouttoir, entonnoir, champlure, râpe, tamis.

Récipients domestiques : bassin, bassinoire, bouteille, cruche, cuve, cuvette, fiole, fontaine.

1.3 Divers : armes, décorations, jeux, livres et objets personnels

Armes : épée, fusil, pistolet, sabre, corne, sac et poudre.

Décorations : cadre, image, portrait, tableau, bibelot, crucifix, statuette, tapisserie, tapis.

Objets personnels : bague, boucle, collier, jonc et autres bijoux, canne, lunette, montre, portefeuille, plat à barbe, rasoir, tabatière.

Livres, instruments de musique, objets scientifiques.

1.4 Véhicules de promenade

Berline, berlot, cabriolet, calèche, carriole, coussin, oreiller et robe de carriole.

1.5 Vêtements

Bas, bonnet, bottes, caleçon, câline, calotte, camisole, cape, capot, ceinture, chapeau, chaussure, chaussons, chemise, coiffe, col, collet, corset, cravate, crémone, culotte, déshabillé, écharpe, fichu, gant, gilet, habit, guêtres, jarrettière, jupe, jupon, justaucorps, lange, manchettes, manchon, manteau, mantelet, mouchoir, pantalon, pantoufles, peignoir, redingote, robe, robe de chambre, sabots, souliers, tablier, veste.

Chasuble, étole, mitre, soutane.

1.6 Linges

Essuie-main, nappe, serviette, torchon, etc.

2. Biens de production durables

2.1 Outils de production

Outils manuels d'agriculture : bêche, croc, ferrée, gratte, pelle, pioche, broc, *crocheton*, faucille, faux, fourche, râteau, serpe, crible, fléau, sas, van.

Outils de défrichement : godendard, hache, scie, scie de long, sciote.

Instruments de textile domestique : broie (braye ou *breille*), paire de cardes, dévidoir, ourdissoir, rouet, métier à corde, métier à toile, peigne à filasse.

Outils de charron, de forgeron, de menuisier, etc. : bédane, bigorne, ciseau, cloutière, coin de fer, colombe, compas, couteau à parer, cuillère à roues, doucine, égoïne, enclume, équerre, établi, étau, galère, gouge, guillaume, hachereau, herminette, marteau, masse de fer, meule, pic, piochon, plane, rabot, soufflet de forge, tarière, tenailles, tille, truelle, valet, vilebrequin, vrille.

Outils tractés et machines : crible mécanique ou tarare, charrue, herse, rouleau (plus tard au 19^e siècle, moulins à battre et autres outils mécaniques).

2.2 Véhicules de travail

Canot, charrette, tombereau, traîne, *sleigh*, wagon.

2.3 Accessoires d'attelage

Attelage, avaloire, bride, chaînes d'attelage, collier, couplets, courroies, croupière, dossière, enfarges, étrille, fer à cheval, guides, harnais, housse à cheval, joug, selle, paire de traits.

2.4 Instruments de mesure et récipients de production

Balances, mesure, romaine, trébuchet, auge, baquet, baratte, baril, barrique, boucaut, chaudière, chopine, demi-minot, minot, quart, jarre, manne, ouragan, poche de toile, saloir, tinette, tonne, tonneau, cuve à potasse, cuve à tanneur, chaudière à potasse, chaudron à sucre.

3. Cheptel, volailles et autres animaux liés à la production

Cheval, jument, étalon, poulain, pouliche, bœuf (« paires de labour » dans certains inventaires), vache, taureau, taure, veau, génisse, cochon, truie, *nourritureau* (petit cochon), mouton, brebis, bélier, agneau, volaille, poule, coq, poulet, dinde, coq d'inde, oie, jar, canard, canne.

4. Stocks (durables et périssables)

Provisions d'aliments et de divers produits de consommation domestique : boissons, chandelles, peinture, etc.

Stocks agricoles : semences, récoltes ou réserves d'avoine, de blé, d'orge, de blé d'inde, de pois, de patates, etc. ; foin, paille et autres fourrages ; lin et tabac ; produits du jardin.

Produits du bois : bois de chauffage, bois de charpente, bois de sciage, plançons, bardeaux, etc.

Produits transformés de la ferme : beurre, farine, graisse, cuir, étoupe, filasse, laine, toile du pays, savon, etc.

Pour les artisans, la matière première (comme le fer et le charbon pour les forgerons) et les divers produits résultant de leur travail.

Pour les marchands, marchandises en magasin.

5. Numéraire

Tous les types de monnaies utilisés à l'époque.

6. Argenterie

À noter qu'il s'agit aussi de biens de consommation durables.

7. Créances

Les dettes actives dans les inventaires. (Certaines créances sont seulement indiquées pour mémoire, sans que leur valeur monétaire soit précisée.)

Actifs mobiliers

La somme des 7 catégories précédentes.

Dettes

Les dettes passives dans les inventaires. (Certaines dettes sont seulement indiquées pour mémoire, sans que leur valeur monétaire soit précisée.)

C. NOTE SUR LA COMPOSITION DES FORTUNES MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES DANS LES INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS ET SUR LE CLASSEMENT DES OBJETS DANS DES CATÉGORIES SPÉCIFIQUES DE BIENS

L'inventaire après décès constitue l'une des sources privilégiées de l'étude des structures sociales préindustrielles. Depuis les années 1960, de nombreuses recherches ont été effectuées à partir de ce document pour établir et comparer les niveaux de fortune et les niveaux de vie de diverses classes sociales, à plusieurs époques différentes, dans divers pays. Cette source a

aussi permis de scruter la diffusion et l'évolution d'objets matériels dans la population comme les meubles, l'outillage agricole ou même le contenu de bibliothèques personnelles. Certains travaux, tels ceux que nous avons effectués en collaboration avec Micheline Baulant, John A. Dickinson et Thomas Wien, ont proposé de comparer le niveau de vie de populations de régions et de périodes différentes, sans recourir à des évaluations monétaires, en employant un indice du niveau de vie basé sur la possession de certains objets (ou sur certaines pratiques attestées par la possession d'objets précis) dans les inventaires après décès. Nous avons déjà présenté dans des travaux antérieurs la composition de ce type d'indice¹.

L'évaluation monétaire des biens mobiliers et la description des avoirs fonciers (nombre d'emplacements et de terres, superficie des terres, description sommaire des bâtiments et des défrichements, des cultures, des clôtures et des fossés) dans les inventaires demeurent néanmoins des éléments toujours utiles pour classer et pour comparer les fortunes des populations dans une même région. L'inventaire après décès n'est pas un matériau sans faille et sans défaut. L'exploitation de ce document complexe requiert plusieurs précautions qui ont déjà été largement présentées dans des travaux antérieurs, comme l'omission de certains types de biens et la représentativité de la source².

Au Bas-Canada, l'inventaire après décès fait une énumération, une description sommaire et une évaluation monétaire des biens mobiliers d'une succession arrêtée (unités familiales et certains célibataires adultes), un relevé des dettes, des créances, du numéraire, ainsi qu'une liste des titres et des papiers de cette succession. Par ailleurs, ce document fournit une énumération et une description, le plus souvent sans évaluation monétaire, des biens immobiliers de la succession. De prime abord, l'inventaire permet donc une reconstitution de la valeur monétaire de la fortune mobilière pour des époques où l'effet de l'inflation (ou de la déflation) ne vient pas compromettre la comparaison des fortunes d'une période à l'autre.

1. Pour une brève présentation, voir Christian Dessureault, *Le monde rural québécois aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cultures, hiérarchies, pouvoirs*, Montréal, Fides, 2018, p. 231-264 (« Culture matérielle et niveau de vie dans l'Amérique du Nord coloniale », texte rédigé avec John A. Dickinson).

2. Plusieurs travaux ont déjà exposé les carences des inventaires après décès et examiné leur représentativité. Nous avons déjà effectué un examen détaillé de ces deux questions dans notre thèse doctorat. Christian Dessureault, « Les fondements de la hiérarchie sociale au sein de la paysannerie : le cas de Saint-Hyacinthe, 1760-1815 », thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 1985, p. 389-421.

L'évaluation et la comparaison des fortunes mobilières commandent cependant une réflexion sur leur composition, d'autant plus que la composition des fortunes est de nature différente selon les classes sociales (artisans, marchands, paysans, journaliers), le niveau de fortune des successions et l'âge des défunts. Nous avons fondé notre propre analyse de la composition des fortunes mobilières et immobilières sur trois grands modèles déjà proposés dans l'historiographie américaine, française et québécoise, ainsi que sur notre expérience du contenu des inventaires après décès.

En 1969, dans un article publié dans *Annales E.S.C.*, Alice Hanson-Jones, conçoit un premier modèle de composition des actifs mobiliers et immobiliers recensés dans les inventaires après décès³. Elle divise les actifs mobiliers en deux principales catégories (biens de production et biens de consommation), les dettes représentant une entité spécifique qui vient grever l'ensemble des actifs possédés. Les biens de production comprennent trois sous-catégories : durables, périssables et inventaires d'entreprises. Les biens de consommation ont seulement deux sous-catégories : durables et périssables. Chacune de ces sous-catégories de biens mobiliers compte de 20 à 30 subdivisions distinctes (tableau 1).

En 1975, dans la même revue, Micheline Baulant propose une répartition des actifs mobiliers en dix catégories plus conformes au contenu même des inventaires après décès. Ces catégories correspondent aussi aux principales thématiques des recherches ethnologiques déjà effectuées à partir de ce document⁴. Chaque catégorie compte des subdivisions qui éclairent en bonne partie leur contenu effectif en termes d'objets recensés dans les inventaires après décès (tableau 2).

En 1976, Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot présentent dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* leur nouveau projet de recherche sur les inventaires après décès au Bas-Canada et ils décrivent, dans leur section méthodologique, leur propre grille d'analyse de la composition des actifs mobiliers⁵. Les actifs mobiliers bruts comprennent dix catégories de biens

3. Hanson-Jones inclut aussi dans la composition de la fortune physique privée une évaluation des terres et des constructions. Les inventaires après décès du Bas-Canada, comme dans plusieurs autres régions et pays, ne fournissent pas d'évaluation monétaire des biens immobiliers. Alice Hanson-Jones, « La fortune privée en Pennsylvanie, New Jersey, Delaware (1774), *Annales E.S.C.*, 24^e année, n° 2 (1969), p. 235-249.

4. Micheline Baulant « Niveaux de vie autour de Meaux entre 1700 et 1750 », *Annales E.S.C.*, 30^e année, n° 2-3 (1975), p. 505-518.

5. Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX^e siècle : préliminaires à une analyse », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 2 (septembre 1976), p. 163-221.

Tableau 1
Composition de la fortune physique (Hanson-Jones)*

I. Terres et constructions
II. Total des biens meubles
A. Total des biens de production
1. Durables
2. Périssables
3. Inventaires d'entreprises
B. Total des biens de consommation
1. Durables
2. Périssables

* La fortune physique sans l'argent liquide, les serviteurs et les esclaves. Hanson-Jones, « La fortune privée », p. 246.

Tableau 2
Composition de la fortune mobilière (Micheline Baulant)*

1. Ménage: ustensiles de feu et de cheminée, éclairage, batterie de cuisine, vaisselle.
2. Mobilier: literie, table, chaise, coffre, armoire, pendule, tableau, miroir, etc.
3. Linge: linges de maisons, linges de corps.
4. Vêtements: pour homme, pour femme.
5. Outillage: pour les vigneron, petite culture, grande culture, autres outillages.
6. Animaux: chevaux, ânes, vaches, porcs, moutons, volailles et autres animaux.
7. Réserves et récoltes: grains, fourrage, fumier, vin, bois, ferraille et autres provisions.
8. Objets personnels: bijoux, montres, argenterie, livres, armes, jeux, bibelots, etc.
9. Argent liquide: sans précision du décompte selon les types de monnaie.
10. Créances: solides ou douteuses.

* Baulant, « Niveaux de vie autour de Meaux », p. 509. Nous offrons ici une présentation sommaire de cette classification.

meubles, plus le numéraire, l'argenterie et les créances. Les deux auteurs présentent également une liste des principaux objets, animaux et monnaies métalliques ou fiduciaires (de papier) associés aux différentes catégories de biens mobiliers⁶. Ils décrivent aussi les parties des inventaires consacrées aux lettres et papiers, aux dettes et aux immeubles en notant que les inventaires bas-canadiens fournissent rarement une évaluation monétaire des biens immobiliers (tableau 3).

Notre grille d'analyse de la composition des biens mobiliers conserve la distinction de Hanson-Jones entre les biens de consommation durables

6. En 1983, Paquet et Wallot, en collaboration avec Jean-Pierre Hardy et Thierry Ruddle, énumèrent de manière plus détaillée les objets classés dans leurs principales catégories de biens mobiliers et présentent la fiche utilisée pour le dépouillement des inventaires après décès. Jean-Pierre Hardy *et al.*, « Culture matérielle et société au Québec, 1792-1835 », *Bulletin d'histoire de la culture matérielle / Material History Bulletin*, n° 17 (1983), p. 9-23.

Tableau 3
Composition des biens meubles mobiliers et immobiliers
(Paquet et Wallot)*

<p>I. Les biens meubles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Meubles, lingerie et objets personnels 2. Ustensiles et objets servant à l'entretien ménager 3. Autres 4. Outils et instruments de travail 5. Moyens de transport 6. Accessoires de travail ou de transport 7. Bestiaux 8. Volailles 9. Inventaires ou stocks : récoltes, réserves, bois, marchandises 10. Inventaires ou biens de consommation <p>II. Numéraire</p> <p>III. Argenterie</p> <p>IV. Créances</p> <p>Actifs mobiliers bruts</p> <p>Dettes</p> <p>Immeubles : nombre d'emplacements et de terres, superficie et description des immeubles</p>
--

* Pour une présentation plus précise des catégories de biens mobiliers de ce modèle, voir Paquet et Wallot, « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX^e siècle », p. 209 ; Hardy *et al.*, « Culture matérielle et société au Québec », p. 13.

et les biens de production durables. Selon nous, la valeur et le contenu des divers biens de consommation durables permettent de comparer le niveau de vie matériel de personnes appartenant à différentes classes sociales (artisans, paysans, marchands, professionnels), tandis que celui des biens de production durables révèle l'implication différenciée des classes sociales dans la sphère de production. Par ailleurs, dans une recherche portant comme la nôtre sur la société rurale, les biens de production durables et le cheptel (incluant les autres animaux) constituent deux éléments importants du capital de production des familles paysannes dont les terres (le principal élément de ce capital) sont rarement évaluées dans les inventaires après décès. L'évaluation de ces deux composantes du capital de production constitue donc, selon nous, un sujet d'étude incontournable.

Par contre, nous avons préféré écarter la distinction entre les biens de production et de consommation périssables et les inventaires d'entreprises proposée dans le modèle de Hanson-Jones. Nous avons préféré une catégorie plus globale de « stocks » dont le contenu est similaire à la catégorie « Récoltes et réserves » de Baulant. Cette catégorie intègre à la fois les réserves agricoles périssables, les autres produits transformés de l'entreprise agricole ou autre, les réserves de matière brute (le bois, le fer, etc.)

et les marchandises de magasin. Dans les inventaires de familles paysannes, il est effectivement difficile, sinon impossible, de distinguer la partie des réserves agricoles consacrée à l'alimentation familiale et la partie commercialisable des récoltes et des réserves. Cette difficulté vaut également pour le lin et la laine servant à la fabrication de tissus domestiques, tantôt consommés par la famille, tantôt vendus sur le marché.

Dans leurs recherches sur les inventaires après décès, Paquet et Wallot insistent régulièrement sur les discours de la production et de la consommation⁷. Cependant, leur classification ne mentionne pas explicitement cette distinction entre des biens de consommation et des biens de production durables. Nous pouvons toutefois reconstituer en grande partie ces deux entités à partir de leurs dix catégories de biens meubles en considérant leurs catégories 1, 2, 3 et 5 comme des biens de consommation durables⁸ et leurs catégories 4 et 6 comme des biens de production durables⁹. Dans ses travaux sur la société rurale de la Brie au 18^e siècle, Baulant s'intéresse davantage à l'évolution des niveaux de vie et à la diffusion des nouvelles habitudes de consommation qu'au mode de fonctionnement de l'économie rurale et des exploitations agricoles. Cependant, nous pouvons également reconstituer assez facilement, à partir de sa classification des biens mobiliers, la distinction entre les biens de consommation et les biens de production durables : les catégories 1, 2, 3, 4 et 8 de sa classification constituent des biens de consommation durables tandis que la catégorie 5 regroupe des biens de production durables¹⁰.

Les trois autres catégories d'actifs mobiliers de notre classification (le numéraire, l'argenterie et les créances) reprennent de manière générale des catégories présentes dans les classifications de Baulant et de Paquet et Wallot. Par ailleurs, à l'instar de Baulant, nous aurions pu intégrer l'argenterie aux autres biens personnels et la considérer, directement, dans notre classification, comme l'un des biens de consommation durables.

7. Paquet et Wallot, « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX^e siècle », p. 197-200.

8. À l'instar de Paquet et Wallot, nous avons intégré la literie dans la même catégorie des meubles car, dans les inventaires après décès du Bas-Canada, la literie n'est pas toujours mentionnée et elle est souvent évaluée conjointement avec des lits, des bancs-lits ou des sofas.

9. Leur catégorie 5, moyens de transport, comprend à la fois des véhicules de promenade comme la calèche, qui sont davantage de biens de consommation, et des véhicules de travail comme les traînes, principalement liés à la production.

10. Dans le classement de Baulant, les véhicules de promenade comme la calèche et le cabriolet ont peut-être été intégrés à la catégorie de l'outillage ; nous les avons intégrés aux biens de consommation.

Enfin, la valeur estimée dans les inventaires des objets d'une catégorie ou sous-catégorie de biens mobiliers permet d'effectuer une évaluation approximative des fortunes et de certaines parties de ces fortunes. L'historien doit se servir de ces mesures pour proposer essentiellement des ordres de grandeur permettant des comparaisons utiles entre les diverses classes sociales et entre les personnes d'une même classe ; mais il ne doit prétendre fournir, à partir de cet exercice, un bilan comptable exact de la fortune des individus ou des familles des sociétés passées.